République Française Département : LOT Arrondissement : Gourdon CONCORES - Commune

Procès verbal

Le lundi 28 juillet 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 21 juillet 2025, s'est réunie sous la présidence de Gerard GAYDOU.

Secrétaire de la séance : Daniel LATROUITE

Présents: Gerard GAYDOU, Regine LACAN, Michel FAIVRE, Christine MABOUT, Melina

FRANCOUAL, Daniel LATROUITE

Représentés :

Absents et excusés: Pascal VILARD, Gerhard LANGHOFF, Genevi7ve LARRIVE, Francine

RAFFIN

Ordre du jour :

* Projet l'Escale - Validation du Plan de financement -

Délibérations du conseil :

Demande de subventions et validation du plan de financement définitif pour le projet de réhabilitation et de mise aux normes de l'Escale (N° DE_2025_021)

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de délibérer à nouveau car le coût prévisionnel du projet a été réévalué, il est désormais estimé à **321 920,57**€ HT. Par conséquent, le plan de financement prévisionnel de l'opération est modifié comme suit :

Sources	Montant prévisionnel	Taux			
Financements publics					
État (DETR-DSIL-FV)	70 000€	21,74 %			
Région	6 000 €	1,86 %			
Département	0€	-			
LEADER	70 000 €	21,74 %			
Fond de concours CCQB	4 805 €	1,74%			
Auto-financement		•			
Fonds propres	41 115,57 €	12,77 %			

	321 920,57 €	TH lstoT
% † '0 †	130 000 €	Emprunt

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : janvier 2026

Durée estimative des travaux : 7 mois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 321 920,57 € HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État et des subventions auprès des

co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Autorise le maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

Délibération : adoptée

Daniel LATROUITE Secrétaire de séance Gerard GAYDOU Président de séance